



Réunion de rentrée des Directeurs

Vendredi 30 août 2019

Ecole élémentaire Ste Foy



I- Présentation

- 1- de la Direction Académique
- 2- de l'équipe de circonscription
- 3- des nouveaux directeurs
- 4- de la circonscription

II- Carte scolaire

III- Pilotage

- 1- Priorités pour renforcer les fondamentaux
- 2- Evaluations nationales CP et CE1
- 3- Projet d'école
- 4- L'école à 3 ans
- 5- Relation avec les familles

IV- EPS :

- 1- Journée du sport scolaire
- 2- Agréments
- 2- Natation
- 3- PPMS et sécurité des écoles
- 4- Nouvelles mesures contre le harcèlement et signalement via « fait établissement »

V- Elèves à besoins particuliers

- 1- ULIS
- 2- Enseignantes référentes
- 3- PIAL

VI- PPCR : Protocole d'inspection

VII- Organisation du service

- 1- Élection des représentants des parents d'élèves
- 2- Absences et congés

VIII- Formation continue : B. ERNANDEZ, P. OSER, A. GRANDADAM

IX- Enseignement de l'allemand : Bertrand ZUGMEYER

X- Divers

- 1- Forum des écoles
- 2- Rentrée en musique
- 3- Lutte contre le harcèlement à l'école

XI- Échéances de début d'année

I- Présentations

1- de la direction académique :

Directrice académique des Services de l'Education Nationale du Bas-Rhin (DASEN) : **Madame BAZZO Anne Marie**

Directrice académique adjointe : **Madame BISTOS Valérie**

2- De l'équipe de circonscription



Inspectrice de l'Education Nationale	CHARVET Cathy 06.82.30.45.03	cathy.charvet@ac-strasbourg.fr
Secrétaire	BRUNSTEIN Christine	ien.selestat@ac-strasbourg.fr
CPC	ERNANDEZ Bertrand	bertrand.ernandez@ac-strasbourg.fr
	OSER Pascal	pascal.oser@ac-strasbourg.fr
	ZUGMEYER Bertrand (LV)	bertrand.zugmeyer@ac-strasbourg.fr
	GRANDADAM Arnaud (TICE)	arnaud.grandadam@ac-strasbourg.fr
Enseignant référent	GOLDSCHMIDT Rachel	referent67.sud3@ac-strasbourg.fr



3- Des nouveaux directeurs



EE Kintzheim

WISHAAPT-CLAUDEL Isabelle



EE Muttersholtz

TALEB Annie



EM Froebel

CIEMNIEWSKI Virginie



EM Mozart

GRAMPP Catherine

4- Présentation de la circonscription

La circonscription de Sélestat est constituée de :

35 communes

2 cantons : Marckolsheim-Sélestat, Mutzig

3 COMCOM : Villé, Sélestat, Marckolsheim

5 secteurs de collège

13 écoles maternelles

13 écoles élémentaires

22 écoles primaires

48 écoles au total



II- Carte scolaire

- EM Froebel : - 2 postes adj mono
+ 2 postes bilingue : Redéploiement du pôle bilingue de Sélestat
→ 4 mono + 3 bi = 7 postes
- EM Oberlin : -1 poste
- EM Wimfpfeling : - 0,5 poste
- EE Ste Foy : -1 poste adj
- EE Jean Monnet : -1 poste adj
- EE Quartier Ouest : + 1 poste bi
- EE Centre Scherwiller : -1 poste adj mono
- EP Ohnenheim : + 1 poste adj
- EM Silbermann Marckolsheim : -0,5

III- Pilotage :

1- Priorités

Circ de rentrée spécifique au 1^{er} degré et courrier de la DASEN du 26 aout.

Poursuite des priorités liées à « l'école de la confiance »

➤ Le Ministre met l'accent sur 3 priorités nationales avec des déclinaisons :

- a) Maîtrises savoirs fondamentaux : avec notamment l'enseignement de l'oral**
- b) Enjeux climatiques et développement durable**
- c) Egalité des chances**

a) Maîtrise des savoirs fondamentaux



- Poursuite des actions engagées l'année dernière
 - Enseignement de l'oral
- 

b) Enjeux climatiques et développement durables

- Cette nouvelle orientation fait suite au mvt des lycéens en mars. Les conseils de vie lycéennes ont fait 8 propositions :
- actions pérennes et plaisante, le potager, le verger, le jardin... par exemple.
- Possibilité de s'inscrire dans « E3D établissement » en démarche de développement durable.
- Autres actions en cours, notamment les liens avec le SMICTOM de Sélestat...

c) Egalité des chances :

- Importance des **dédouplements au CP-CE1**.
- Pas de **fermeture d'école** sans l'avis des Maires.

2- Evaluations nationales

CALENDRIER national :

- **Dates de passation** entre le lundi 16/09 et le vendredi 27/09
- **Saisie (via le portail) possible** dès le lundi 16/09 (semaine 38 à 41)
- **Mise à disposition des résultats** via le portail : semaine 41 (7/10)
- **Mise à disposition des résultats consolidés** : semaine 45 (4/11)
- **Mise à disposition des données** : semaine 46 (12/11)
- **FERMETURE DU PORTAIL** : fin de semaine 46 (**15/11**)

Ressources téléchargeables en ligne sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp-2019-2020.html>

<https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-ce1-2019-2020.html>

Ressources pour les directeurs d'école et professeurs :

The screenshot shows the Eduscol website interface. At the top, there are navigation links for 'Actualités', 'WebTV', and 'Contactez-nous' with flags for French, English, and Spanish. Below this is a secondary navigation bar with 'éduscol', 'thématiques', 'disciplines', and 'formation'. A search bar is located on the right with the placeholder text 'Entrez votre recherche ici' and an 'OK' button. The main header features the Eduscol logo and the tagline 'POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE' with the mission statement 'Informier et accompagner les professionnels de l'éducation'. A purple navigation bar contains icons and labels for 'Contenus et pratiques d'enseignement', 'Scolarité et parcours de l'élève', 'Vie des écoles et des établissements', and 'Formation des enseignants'. The breadcrumb trail reads: 'Accueil du portail > Contenus et pratiques d'enseignement > Programmes, ressources et évaluations > Cycle 2 (École élémentaire)'. The main content area is titled 'Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux' and features a large heading 'Évaluations des acquis et besoins des élèves au CE1' with an 'Imprimer' button. A sub-heading states: 'Pour permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe, les élèves de CE1 sont évalués en français et en mathématiques en début d'année scolaire.' Below this are two columns of links: 'Les évaluations CE1 2019-2020' and 'Présenter les évaluations aux élèves' on the left; 'Traiter et utiliser les résultats pour répondre aux besoins des élèves' on the right. On the right side of the page, there are two boxes: 'Rentrée 2019' with links to 'Circulaire de rentrée 2019', 'Les priorités pour l'école primaire', and 'note de service n° 2019-087 du 28-5-2019'; and 'Organisation des enseignements à l'école' with a link to 'Consulter les informations concernant les objectifs de l'école élémentaire, les'.

Communication aux familles :

Un espace dédié aux évaluations sur [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) :

<https://www.education.gouv.fr/evaluations-acquis-eleves/>

Ø Evaluations CP

Lien vers l'infographie qui peut être imprimée et diffusée aux familles, présentant l'évaluation de début de CP et de mi

CP : https://cache.media.education.gouv.fr/file/06_-juin/41/2/2019_evaluation_CP_A4_1142412.pdf

Ø Evaluations CE1

Lien vers l'infographie pour les familles :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/06_-juin/38/9/2019_evaluation_CE1_A4_1142389.pdf

REPÈRES CP-CE1 2019 : les principes

- Stabiliser les contenus pour assurer la comparabilité dans le temps : des exercices identiques avec des contenus qui ne changent pas/peu
- Renouvellement d'items (démarche d'amélioration)
- Contrainte logistique : un seul cahier pour chacune des opérations
- Des séquences plus courtes (des contenus allégés)
- Des exercices nouveaux (combler les manques identifiés)

REPÈRES CP-CE1 2019 : 3 familles d'exercices

- ➔ Exercices identiques à 2018 : comparabilité diachronique directe
- ➔ Exercices modifiés : détermination de seuils nouveaux, comparabilité indirecte en regardant la proportion d'élèves dans les seuils
- ➔ Exercices nouveaux

Français CP

	Début CP 2018	Début CP 2019
Temps	37 minutes	29 minutes
Nombre de séquences	2	3
Nombre d'exercices	14	12

Mathématiques CP

	Début CP 2018	Début CP 2019
Temps	20 minutes	21 minutes 50
Nombre de séquences	1	2
Nombre d'exercices	6	8

Français CE1

	Début CE1 2018	Début CE1 2019
Temps	42 minutes	27 minutes
Nombre de séquences	3	3
Nombre d'exercices	9 + 2 (individuel)	7 + 2 (individuel)

Mathématiques CE1

	Début CE1 2018	Début CE1 2019
Temps	30 minutes	30 minutes 50
Nombre de séquences	1	2
Nombre d'exercices	9	9

3- Projet d'école

- Voir documents de la DSDEN reçus au printemps dernier.

4- L'école à 3 ans : aménagement du temps de présence des PS à l'EM

- Document de Huard sur l'aménagement du temps de présence à l'école maternelle arrivés en circo lundi 2 juillet
- Les familles des élèves de PS ont le choix des après-midi scolarisés mais pas des horaires.
- Les familles renseignent le formulaire.
- Les écoles conservent ces formulaires et envoient une copie et renseignent un tableau récapitulatif chiffré à l'IEN.
- Les IEN donnent leur avis : sans réponse dans les 15 jours, le silence de l'IEN vaut acceptation.

5- Relation avec les familles

- ➔ il faut se mettre à la place de...Quelle communication souhaiterait-on avoir si on était le parent de...
- ➔ Quelles sont les bonnes pratiques ?
- ➔ Ne pas verser dans des échanges trop bureaucratiques (courrier trop long, incompréhensible...)
- ➔ Quels contenus, quelle fréquence, quels lieux ?
- ➔ L'école ne doit pas apparaître comme technique, compliqué.
- ➔ Comment présente-t-on les axes de réussite, les difficultés ?
- ➔ Voir Malette des parents

IV-EPS

1-Journée du sport scolaire

La journée du sport scolaire fixée au **mercredi 25 septembre 2019** a pour objectifs de faire connaître et promouvoir les activités des associations sportives d'école et de contribuer ainsi au développement du sport scolaire.

semaine dédiée au sport et organisée du 23 septembre au 27 septembre 2019

Chaque école pourra organiser des manifestations à la fois sportives, ludiques en rapport avec l'EPS et de la santé

<https://www.education.gouv.fr/cid57110/journee-nationale-du-sport-scolaire.html&xtmc=sport&xtnp=1&xtcr=7>

► Rappel : possibilité de labéliser avec « Génération 2024 »

<https://eduscol.education.fr/cid131926/dispositif-national-et-accompagnement-local.html>

2- Procédures d'agrément en EPS : rappel

Agrément EPS1 :

Session d'agrément (natation avec test ou ski nordique), vérification de l'honorabilité ; agrément valable 1 an et renouvelable 5 fois.

Reconduction EPS1 :

Vérification de l'honorabilité, nécessité de compléter le tableau avec le lieu de naissance des intéressés, avec le nom de jeune fille pour les dames. Valable pour l'année scolaire.

Autorisation EPS2 :

Par le directeur d'école, pour un PE à temps partiel, en congé parental, retraité, pour un professeur d'EPS, un MNS... Original conservé à l'école, copie transmise à l'IEN. Valable pour l'année scolaire.

Autorisation EPS3 :

Pour les MNS, les éducateurs sportifs de la ville de Sélestat, les personnes titulaires d'une carte professionnelle (donc titulaire d'un brevet d'état). Vérification par le CPC EPS et l'IEN, puis transmission à l'école pour signature par le directeur valant autorisation d'intervention pour ses classes, original conservé à l'école sans copie à l'IEN. Valable pour l'année scolaire.

Agréments natation

- 10 septembre à 17h à Marckolsheim
- 12 septembre à 17h à Basseberg
- 13 septembre à 17h à Marckolsheim
- 16 septembre à 17h à Sélestat

Les candidats se présentent à 17h avec le formulaire Agrément EPS1 complété et une tenue de bain pour le test pratique.

Procédures et recommandations pour les activités physiques à taux d'encadrement renforcé

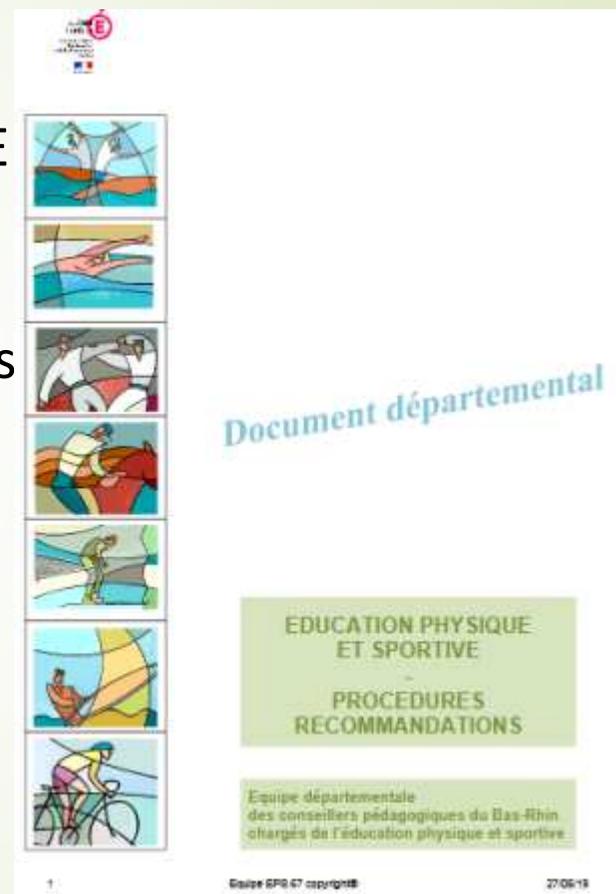
Le guide à destination des directeurs d'écoles et des PE a été actualisé par les CPC EPS du Bas-Rhin.

Rappel clair des normes d'encadrement, des conditions de mise en œuvre et des recommandations sur le plan pédagogique et de la sécurité.

Sept exemplaires papier pour les écoles de Sélestat, pour Marckolsheim, Châtenois et Villé.

Lien sur le site des CPD et sur celui de l'IEN :

<http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/eps67/wp-content/uploads/2019/06/Microsoft-Word-R%C3%A9glementation-EPS-67-2018-2019-5.docx.pdf>



3- PPMS et sécurité à l'école

Les consignes Vigipirate restent d'actualité :

- Vigilance, contrôle des entrées (personnes extérieures).
- Contrôle visuel aléatoire des sacs.
- Affichages en direction des personnels et des usagers (logo et affiche de prévention).
- Mise à jour des PPMS et mise en œuvre d'exercices.

Les deux PPMS (risques majeurs et attentat-intrusion) sont à mettre à jour et à transmettre en intégralité à l'IEN pour le 15 septembre.

Cinq exercices sont à effectuer au courant de l'année scolaire (trois PPMS et deux incendie), les retours d'expérience (RETEX) doivent être transmis à l'IEN (document Excel) après ces exercices.

Echéancier :

- Pour le 15 septembre : calendrier des cinq exercices à transmettre à l'IEN.
- Avant la Toussaint : un exercice incendie et un attentat intrusion.

Les documents et informations sont rappelés sur la page dédiée du site internet de l'IEN et feront l'objet d'un courriel.

4- Nouvelles mesures contre le harcèlement et signalements via « fait établissement »

■ Parmi les 10 nouvelles mesures contre le harcèlement :

- Inscrire dans le code de l'éducation le droit de suivre une scolarité sans harcèlement :

L'article L511-3-1 créé par LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 5 précise :

Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.

- Aider les écoles et les établissements via un réseau départemental d'intervention pour aider les écoles et les établissements en cas de situation de harcèlement complexe
- Proposer un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges (= un label *Non Au Harcèlement* préparé par des formations, un programme de sensibilisation, accompagné par une mallette pédagogique et des kits d'information).

→ Dans un premier temps, cette mesure ne concernera que 8 académies (dont Strasbourg) et un panel d'établissements.

■ A retenir du bilan des signalements via « fait établissement »:

- Prédominance du signalement des violences verbales ou physiques à l'égard de personnels
- Vigilance vis-à-vis
 - des atteintes aux valeurs de la république
 - des atteintes à la sécurité
 - des cyberviolences et des violences sexistes et sexuelles dont les filles sont davantage victimes
- Par conséquent, saisie des faits graves (niveau 2 ou 3) dans un délai court.
- Accompagnement de toutes les situations, en particulier celles qui relèvent du lien avec la justice.

V- Elèves à besoins particuliers

1- ULIS :

- 1 ULIS à l'EE Ste Foy : SOHLER Anne

- 1 ULIS à l'EE J.Monnet : LAURENT Marie

↖ 1 ULIS à l'EE de Villé : DUBUC-STRAUCH Isabelle

↖ 1 ULIS à l'EE Centre : REES Béatrice



2- Enseignantes référentes :

GOLDSCHMIDT Rachel

Liste des enseignants référents par commune :

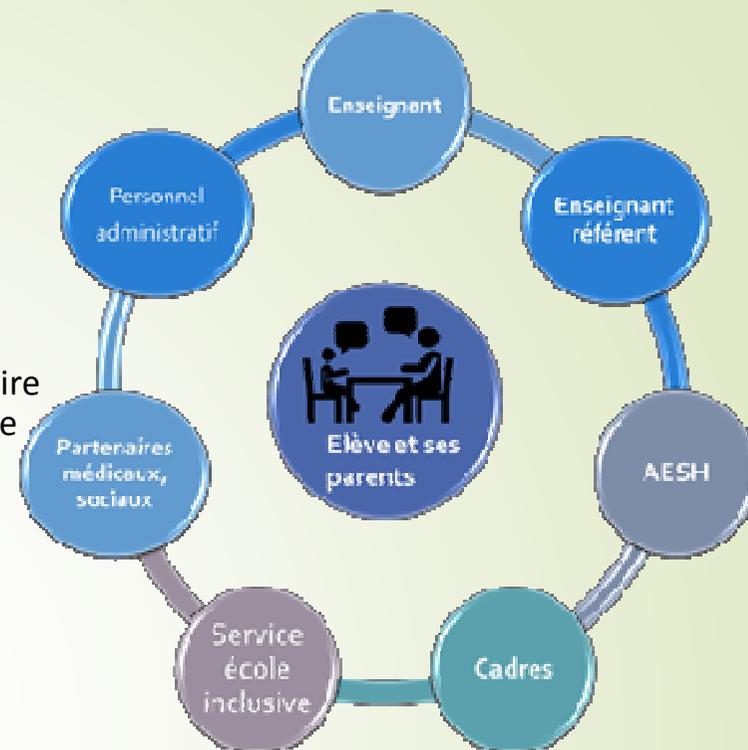
<http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2018/08/TABLEAU-ENSEIGNANTS-REFERENTS-SECTEURS-alphab%C3%A9tique-sept-2018-1.pdf>

3- PIAL de la COMCOM de Sélestat

30

Mise en œuvre des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés)

- Une nouvelle organisation permettant la mobilisation et la coordination de l'ensemble des moyens, des ressources d'un territoire pour répondre avec efficacité aux besoins des élèves en situation de handicap.



UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN MIEUX MOBILISE

- **Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève** en situation de handicap
- **Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement** humain pour les établissements scolaires et les écoles
- **Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail**

UN TRAVAIL PARTENARIAL

- établissements médico-sociaux, personnels de santé... en appui
- montée en compétence de l'ensemble des personnels de la communauté éducative dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

À cette rentrée :
17 PIAL dans le Haut-Rhin
27 PIAL dans le Bas-Rhin
Un déploiement qui se poursuit durant l'année 2019-2020
Un coordonnateur PIAL départemental

ETABLISSEMENTS CONCERNES

- **Ecoles de la COM-COM de Sélestat** : 9 communes regroupant 10 maternelles, 4 écoles primaires, 8 écoles élémentaires (dont 3 Ulis école)

E.M.PU FROEBEL - SELESTAT

E.M.PU OBERLIN - SELESTAT

E.M.PU PESTALOZZI - SELESTAT

E.M.PU ROBERT SCHUMAN - SELESTAT

E.M.PU JACQUES WIMPFELING - SELESTAT

E.M.PU LES BAINS - CHATENOIS

E.M.PU HAHNENBERG - CHATENOIS

E.M.PU - KINTZHEIM

E.M.PU - MUTTersholtz

E.M.PU - SCHERWILLER

E.E.PU CENTRE - SELESTAT

E.E.PU JEAN MONNET - SELESTAT

E.E.PU STE FOY - SELESTAT

E.E.PU QUARTIER OUEST - SELESTAT

E.E.PU MAURICE KATIA KRAFFT - CHATENOIS

E.E.PU - KINTZHEIM

E.E.PU ETS - MUTTersholtz

E.E.PU CENTRE - SCHERWILLER

E.E.PU - BALDENHEIM

E.P.PU - LA VANCELLE

E.E.PU ETS - MUSSIG

E.P.PU ETS - ORSCHWILLER

VI- Parcours professionnel carrière et rémunération

Une évaluation sommative sous la forme de **rendez-vous de carrière**

1er rendez-vous : 2ème année du 6ème échelon

2ème rendez-vous : entre 18 et 30 mois dans le 8ème échelon

3ème rendez-vous : pour l'accès à la hors-classe, soit la 2ème année du 9ème échelon

Les enseignants ont été informés avant le début des vacances d'été par un courriel de la programmation d'un rendez-vous de carrière pour l'année 2018-2019.

Évolution du dispositif pour cette campagne :

- réduction du délai d'annonce calendaire à 15 jours
- Pour le 3ème rendez-vous de carrière, passage de 10 à 30 % d'avis excellent potentiel



Le rendez-vous de carrière comporte une visite en classe et un entretien.

VII- Organisation du service

1- Election des représentants de parents d'élèves :

➤ Arrêté et décret pour les **élections des parents d'élève** :

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00038934550&dateTexte=&categorieLien=id>

➤ Dans le cas où le nombre de représentants des parents est inférieur au nombre attendu le directeur peut dorénavant tirer au sort des parents pour compléter le conseil d'école. Auparavant seul l'inspecteur (IEN) pouvait le faire.

➤ La date de l'élection est aussi repoussée d'une semaine "au plus tard avant la fin de la 7ème semaine de l'année scolaire" et non la 6ème.

➤ 2- Absences et congés

Rappels :

- -l'avis d'arrêt de travail pour raison de santé doit obligatoirement être transmis à l'IEN dans les 48h.
- -le congé de maternité doit être sollicité dès le troisième mois de grossesse ; il fait l'objet d'un arrêté qui précise la durée du congé.
- Les autorisations d'absence ne constituent nullement un droit, mais de simples mesures de bienveillance de la part de l'administration lorsque les nécessités de service le permettent.
- Seules :
 - -la participation aux travaux d'une assemblée publique électorale
 - -la participation à un jury de la cour d'assise
 - -les autorisations d'absence à titre syndical (décret n° 82-447 du 28 mai 1982)
 - -les autorisations d'absence pour examens médicaux obligatoires liés à la grossesse et à la surveillance médicale de prévention sont des autorisations d'absence de droit.
- Toutes autres demandes d'autorisation d'absence relèvent de la compétence du supérieur hiérarchique. Elles doivent être **transmises à l'IEN le plus rapidement possible et doivent obligatoirement être justifiées. Sans retour de la part du secrétariat, l'enseignant n'est pas autorisé à s'absenter.**

**VIII- Formation continue, animations pédagogiques
: Bertrand ERNANDEZ, Pascal OSER, Arnaud
GRANDADAM**

Circ n°2016-115 du 19.08.16 :

Modalités de la formation continue à distance des PE

A partir de la plateforme « Gaïa » : inscription 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Prochaines animations pédagogiques

Mardi 17 septembre, durée Gaïa 1 heure, 16h30 à 18h, Châtenois les Tisserands, Forum des partenaires de l'école,

Mercredi 25 septembre, 8h30-11h30, Châtenois les Tisserands, la vie quotidienne au Moyen-Age, à partir de recherches effectuées par Archéologie Alsace, nombre de places limité à 25

Lundi 30 septembre 16h30 -18h30, Sélestat, Sélest'art, Biennale d'art contemporain, découverte des œuvres et des pistes pédagogiques, nombre de places limité à 25

Mercredi 9 octobre, 9h-12h : grande conférence annuelle de Roland CHARNAY : « l'esprit mathématique de la maternelle au CM2 », tous les enseignants de la circonscription sont invités à participer à cette rencontre importante,

Les enseignants sont invités à se préinscrire rapidement à ces animations auprès de B. Ermandez, ils confirmeront ces inscriptions le moment venu sur Gaïa

ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

<p>Guide pour l'enseignement des langues vivantes étrangères</p>	<p>Oser les langues vivantes étrangères à l'école : outil méthodologique destiné à expliciter les enjeux de la discipline et donner des repères pour construire des séquences d'enseignement.</p> <p>https://eduscol.education.fr/cid143570/guide-pour-l-enseignement-des-langues-vivantes-etrangees.html</p> <p>L'objectif de ce guide est d'aider les professeurs à concevoir et pratiquer un enseignement de langues vivantes régulier, motivant et efficace, en s'appuyant sur des bases théoriques et sur des exemples de mise en œuvre.</p>
<p>Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle</p>	<p>Au niveau national, <u>des recommandations en Langues Vivantes Etrangères</u> pour l'école maternelle sont à décliner, en priorité en moyenne et grande sections. Ces principes généraux d'organisation et la démarche pédagogique prennent appui sur le rapport « <u>Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde</u> »</p> <p>Au primaire, commencer tôt, très tôt, le plus tôt possible, selon les chercheurs : travailler la musicalité, la phonologie et l'accentuation de la langue.</p>
<p>Ressources en ligne disponibles</p>	<p>→ Ressources Eduscol : http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-4.html</p> <p>→ Site des CPD67 : http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/allemand/</p> <p>→ Chaîne Youtube cp1v67 ALLEMAND https://www.youtube.com/channel/UCkItXNp3KRVLDO8y2VhKdA</p> <p>→ Dispositif CINED : <i>Deutsch für Schulen</i> http://kinder.deutschfurschulen.fr/</p> <p>→ Banque de ressources allemand cycle 3 : 1, 2, 3, ... Dabei www.didier-123dabei.com</p>
<p>Méthodes récentes voie extensive</p>	<p>Cycle 1 : <i>Ich lerne Deutsch mit Katze und Maus</i> http://www.abcmelody.com/oeuvres/ich-lerne-deutsch-mit-katze-und-maus/</p> <p><i>La valisette franco-allemande</i> http://valisette.ofaj.org/la-valisette/</p> <p>Cycle 2 : <i>Luftballons</i> https://www.philippus-education.com/fr/allemand-au-cycle-2/</p> <p>Cycle 3 : <i>Komm wir spielen</i> https://www.philippus-education.com/la-methode-kws/</p>
<p>Actions culturelles</p>	<p>* <i>Festival Augenblick</i>: un film pour chaque cycle et des pistes pédagogiques pour l'exploiter.</p> <p>Une formation autour de ce festival sera proposée aux enseignants du cycle 3 bilingue à la maison de l'Image, rue Kageneck à Strasbourg le 2 octobre 2019.</p> <p>Les personnes intéressées pourront contacter directement le CPLV par mail avant fin septembre bertrandzugmeyer@ac-strasbourg.fr</p> <p>* ... D'autres actions culturelles académiques vous seront proposées lors de la parution de la circulaire Actions culturelles</p>
<p>Spécificités Voie bilingue</p>	<p>Ressources pour la lecture au CP bil via le padlet https://padlet.com/delhia_lageard/8bk2ki72wiv1</p> <p>dont proposition de programmation des graphèmes basée sur Karibu et Buli</p> <p>Ressources pour le CE1-CE2 bil : lecture compréhension et écriture https://padlet.com/delhia_lageard/6rmu49p48ci4</p>

X- Divers

- **1 - Forum des écoles et des éditeurs** : l'année prochaine lors de la journée de solidarité
- **2 - Rentrée en musique** : poursuite du dispositif
« La rentrée est un moment de bonheur » dit le Ministre. Importance de l'Education artistique et culturelle.

Liens possibles avec les projets ACMISA, les chorales d'école, les écoles de musique...

XI- Echéances de début d'année :

Réunion des membres du RASED : mardi 1^{er} octobre 16h

Réunion des remplaçants ZIL-ZONE : jeudi 26/09/19 à 16h30

Réunion T1-T2 : lundi 23 septembre 2019 à 16h30

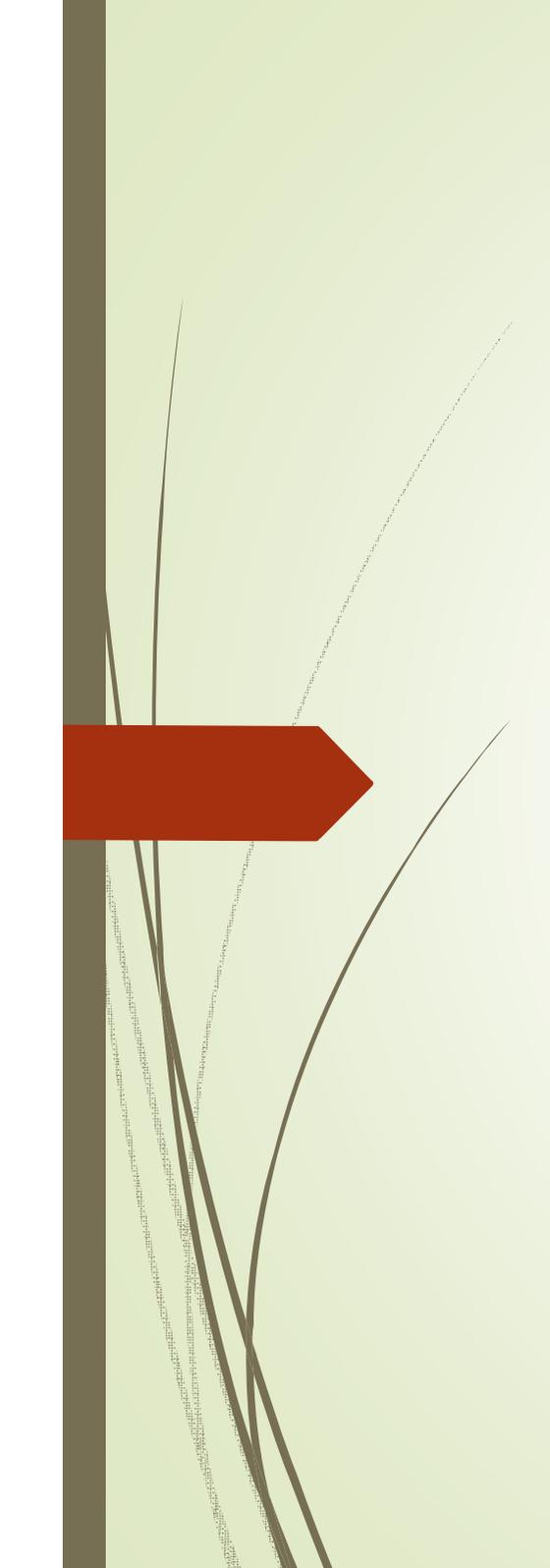
Retour de la fiche individuelle : le 13/09/19

Trombinoscope d'équipe légendé.



Numéro d'urgence de l'IEN

06.82.30.45.03



Echanges, questions